

Décret

Générale

colonial

Décret n° 73-873 modifiant le décret n° 59-1379 du 8 décembre 1959 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'ordonnance n° 58-1036 du 29 octobre 1958 relative à la Situation de certains personnels relevant du ministre de la France d'outre-mer (JORF n° 211 des 10 et 11 septembre 1973, page 9876)

n° 73-873

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRALDate de publication
5 septembre 1973Numéro JO
n° 18 du 25/09/1973Date du numéro
25 septembre 1973

VISAS

Vu l'ordonnance du 4 février 1959 portant statut général des fonctionnaires, et notamment son article 2

Vu l'ordonnance n° 58-1036 du 29 octobre 1958 relative à la situation de certains personnels relevant du ministre de la France d'outre-mer

Vu le décret n° 59-1379 du 8 décembre 1959 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'ordonnance n° 58-1036 du 29 octobre 1958 relative à la situation de certains personnels relevant du ministre de la France d'outre-mer, modifié par les décrets n° 61-92 du 24 janvier 1961, n° 63-139 du 13 février 1963, n° 65-430 du 4 juin 1965, n° 65-1144 du 23 décembre 1965, n° 67-474 du 20 juin 1967 et nu 68-662 du 10 juillet 1968, et notamment ses articles 12 et 41

Vu le décret nu 70-815 du 4 septembre 1970 relatif au statut particulier de certains agents des services médicaux des établissements nationaux de bienfaisance, des hôpitaux psychiatriques autonomes, de l'établissement national de bienfaisance de SaintMaurice, du sanatorium national de Zuydcoote et des thermes nationaux d'Aix-les-Bains

Le Conseil d'Etat (section des finances) entendu,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Les tableaux II et III annexés au décret susvisé du 8 décembre 1959 sont modifiés comme suit : TABLEAU II Ajouter :
TABLEAU III Supprimer :

Art. 2

— Le ministre de l'économie et des finances, le ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre et le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

PIERRE MESSMER Par le Premier ministre : *Le Ministre de l'économie et des finances*
VALÉRY GISCARD D'ESTAING Le Ministre de la santé publique et de la sécurité sociale
MICHEL PONIATOWSKI Le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre
PAUL DJOUDI Le secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'économie et des finances

JEAN-PHILIPPE LECAT